



## Accusée de propos anti-sémites

Par **mona**, le **13/12/2009** à **16:02**

Bonjour,

Je fais l'objet depuis deux ans du comportement de ma voisine.  
Elle nous reproche tout ce qu'elle peut.  
Ne me laissant pas faire et n'ayant pas quitté les lieux comme l'a fait mon prédécesseur.

Elle a déposé plainte contre moi dans une premier temps et contre mon mari dans un deuxième temps pour injures anti-sémites.  
Ce qui est entierement faux.

Cette personne en est à sa 4ème plainte contre moi.  
Sans aucun témoin juqu'à la 3ème, ses plaintes ont dons été classées sans suite.  
Mais pour la 4ème elle s'est procuré un FAUX témoignage.

J'ai de mon coté un "bon" dossier puisque plusieurs vrai témoins.  
Voici donc mes quesions

Comment et quand "attaquer" pour dénonciation calomnieuse?  
Comment et quand attaquer pour faux témoignage?  
Comment peut faire ressortir le coté abusif de ses plaintes.

Je précise que cette personne refuse systématiquement les confrontations au commissariat.  
Alors que de notre coté, nous avons toujours accepté.  
Elle a également refusé à 2 reprises un rdv avec le conciliateur de la mairie.  
Ce rdv avait été fixé à ma demande.

Je suis épuisée par ces attaques, mes enfants en sont perturbés.  
NOtre bailleur se décharge de toute responsabilité alors qu'un certain nombre de voisins se plaint de cette personne pour comportement agressif.  
Elle agresse les autres voisins, m'a à plusieurs reprises agressé verbalement.

Elle se sert de ces fausses insultes pour me nuire et me faire partir.

Merci pour vos conseils

Mona